

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Langage corporel et locutions idiomatiques, entre langue et discours

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/1702178> since 2019-12-31T09:29:00Z

Publisher:

Meti

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

Ruggero Druetta, Paola Paissa
Università di Torino

Langage corporel et locutions idiomatiques, entre langue et discours¹

Les mots de qualité, les syllabes marquées,
Vivaient ensemble au fond de leurs grottes exquises
Faisant la bouche en cœur et ne parlant qu'entre eux,
J'ai dit aux mots d'en bas : *Manchots*, boiteux, *goîtreux*!
Redressez-vous...

HUGO, *Les Contemplations*, Quelques mots, t. 1, 1856, p. 153.

1. Introduction

Les locutions idiomatiques représentent un angle mort de la théorie linguistique, car elles se soustraient au déterminisme du sens compositionnel des lexèmes dont elles sont formées, ce qui représente une entorse majeure par rapport aux ambitions totalisantes des descriptions grammaticales qui essaient de colporter une vision parfaitement rationnelle et lissée de la langue. Face à ce défi, on a constitué un statut d'exception, sous le chapitre des locutions figées : les locutions de ce type sont à traiter globalement comme un signifiant unique et ne sont pas analysables, ce qui en fait même un trait définitoire (Gross 1996). À côté de cette démarche formelle, la didactique des langues-cultures revendique, quant à elle, la prise en compte de l'extralinguistique comme clé d'accès à ce grand réservoir d'expressions, qui varie non seulement d'une langue à l'autre, mais parfois même à l'intérieur de la même langue, lorsque celle-ci est le lot de communautés différentes, comme c'est le cas de la francophonie (Ben Meftah *et al.* 2017).

Dans les pages qui suivent, nous proposons quelques éléments de réflexion sur le fonctionnement des locutions métaphoriques centrées sur les parties du corps et, à leur suite, une illustration autour de quelques expressions comportant le mot *bouche*.

2. Le corporel et le langagier

L'une des conséquences de la volonté de constituer la linguistique en science, depuis le comparatisme de Bopp et le positivisme triomphant des Néogrammairiens jusqu'à Chomsky, en passant notamment par la « coupure » épistémologique de Saussure et le structuralisme, a été de restreindre son domaine d'investigation à la seule composante verbale et d'exclure ou, tout au moins, de mettre en attente les autres manifestations corrélées à l'exercice du langage. Déjà en 1968, Julia Kristeva, dans un article consacré au langage gestuel, critiquait cette dictature de la *langue* (au sens de Saussure) et dénonçait le caractère partiel, voire partial, des grilles sémiotiques élaborées à partir d'un corpus verbal, des grilles « que la linguistique inflige à la sémiologie aujourd'hui et qu'on signale parmi les défauts inévitables du structuralisme » (Kristeva, 1968 : 50). De son point de vue, qui rejoint celui de la praxématique, l'étude du geste pourrait corriger ce défaut :

« [le geste] est (et il peut rendre concevable) l'*élaboration* du message, le *travail* qui précède la constitution du signe (du sens) dans la communication. À partir de là, c'est-à-dire en raison du caractère *pratique* de la gestualité, une sémiologie du geste devrait avoir pour raison d'être de transgresser les structures code-message-communication, et d'introduire à un mode de pensée dont il est difficile de prévoir les conséquences » (*ibidem*)

Il peut donc s'avérer intéressant, pour notre propos, de focaliser, parmi les locutions idiomatiques, celles qui verbalisent un geste ou une attitude corporelle et qui peuvent éventuellement prendre une valeur métaphorique - ou métonymique² - dans telle ou telle communauté, d'où leur emploi idiomatique.

¹ La conception de l'article est le fruit d'un travail commun. Pour ce qui est de la rédaction finale, les § 1 à 3 ont été pris en charge par R. Druetta, tandis que P. Paissa s'est occupée des § 4 à 6.

² Voir *infra*, §3, ex. (4) et (5).

Mais d'abord, quel est le rapport entre le corps du locuteur et sa parole ? Plusieurs disciplines s'y intéressent depuis plus de trente ans : la psychologie avant tout, qui essaie d'établir des corrélations entre des gestes plus ou moins involontaires ou codés et l'état psychique du locuteur, la phonétique, mais aussi, de plus en plus, la linguistique énonciative (cf., entre autres, Calbris 1985, 2011, Bouvet, Morel, 2002) et interactionnelle (Cosnier, Vaysse 1997), qui n'ont de cesse de montrer que l'activité langagière et l'interaction verbale sont tout d'abord des actions concrètes, physiques, comportant le recours coordonné à plusieurs organes et à plusieurs mouvements (musculaires, phonatoires, faciaux, manipulateurs) aboutissant à la production de la parole. C'est la longue tradition ayant privilégié l'étude des textes écrits, ainsi que la difficulté, jusqu'à une époque encore récente (elle date du siècle dernier) d'enregistrer la parole orale, voire de filmer des locuteurs, qui a déterminé une approche généralement désincarnée de la langue, explorée dans ses composantes morphosyntaxique et lexicale, comme expression d'une activité cérébrale à reconstituer et sans rapport avec la corporéité du locuteur. À ce sujet, nous pouvons ajouter que, dans ce même mouvement, la rhétorique a progressivement été confinée à la stylistique du texte littéraire et que l'on a complètement oublié le volet de l'*actio* oratoire ainsi que ses acquis. Pourtant, le rapport entre expression corporelle et verbale est bien réel et notre pratique de locuteurs nous fait faire chaque jour l'expérience de l'articulation entre communication gestuelle et verbale, parfois sans verbalisation de la composante gestuelle :

(1) [geste de monstration d'une bouteille de vin] tu veux goûter ? (= ce vin, tu veux en goûter ?)

(2) et lui... [poignets croisés] (= et lui, il a été arrêté)

(3) il me fait « espèce de salaud », et moi [doigt d'honneur] (il me fait : « espèce de salaud », et moi de lui répondre « va te faire f... »)

Tantôt déictiques, comme en (1), tantôt iconiques (2) ou métaphoriques (3)³, ces gestes conventionnalisés parsèment notre discours et remettent en cause sans cesse la notion de phrase comme unité maximale et comme mode unique d'organisation de la parole, rejoignant en cela les positions des tenants de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste 1990, Groupe de Fribourg, 2012, Deulofeu, 2016). À la différence de la parole, cependant, le fonctionnement de ces gestes sémiotiques ne comporte pas de double articulation : ils sont en effet antérieurs à la parole, à la fois du point de vue phylogénétique et ontogénétique, ce qui explique que leur sémantisme est souvent universel, antérieur à la conventionnalisation sociale. Il en est ainsi, par exemple, du secouement horizontal et vertical de la tête : le premier exprime le refus, et s'ancre sans doute dans l'attitude du bébé qui détourne sa tête pour refuser la nourriture, tandis que le deuxième exprime le désir, l'acceptation, l'acquiescement, tel le bébé qui baisse sa tête pour l'approcher de la nourriture ou qui répète ce mouvement pour s'approcher du mamelon de sa mère.

Dans la suite de notre travail, nous allons nous concentrer sur les locutions basées sur un geste mettant en cause un segment corporel, éventuellement susceptibles d'une réalisation mimogestuelle au moment de leur emploi verbal.

3. Métaphores lexicalisées du corps et gestes sémiotiques

Le corps humain est l'une des ressources les plus productives pour ce qu'on a coutume d'appeler, à la suite de Lakoff et Johnson (1980), la « métaphore conceptuelle » : il s'agit d'une matrice métaphorique universelle et cohérente (la métaphore « organique » ou « organiciste »), pouvant s'appliquer à de multiples domaines, tels que la ville (cf. *Le Ventre de Paris* de Zola), l'entreprise, l'état, la société (le « corps social ») etc. L'expérience de son propre corps, de son potentiel et de ses maladies, fournit en effet un modèle analogique puissant qui permet de catégoriser et d'interpréter toutes sortes de réalités concrètes ou abstraites, par la possibilité de ramener à une expérience personnelle et primitive des réalités qu'on maîtrise peu ou pas du tout. Appliqué à l'être humain lui-même, les gestes et les attitudes corporels ont un fonctionnement à la fois métaphorique et métonymique : telle attitude ou tel geste sont, à un premier niveau, le symptôme visible d'un état d'âme ou d'une réaction face à un événement et peuvent, dès lors,

³ Pour une typologie des gestes, cf. Di Pastena *et al.*, 2015.

être évoqués verbalement pour indiquer les sentiments qui les causent (métonymie, ex. 4). À un deuxième niveau, ils peuvent désigner de façon conventionnelle une situation qui peut, entre autres, être à l'origine d'une telle réaction, mais sans déterminisme et sans que le geste soit exécuté pour de vrai : il s'agit alors d'un fonctionnement métaphorique (ex. 5) :

(4) au bout d'un quart d'heure de discussion, il se mit à taper les poings sur la table (= il s'énerva)

(5) c'est quelqu'un qui n'a pas peur de taper les poings sur la table (= c'est une personne autoritaire)

C'est la médiation de la langue – qui lexicalise le geste corporel à travers la double articulation – qui contribue à rendre conventionnelle l'expression de ce geste et qui ouvre la possibilité de l'emploi métaphorique. C'est ainsi que des expressions telles que « courber le dos », « faire le dos rond », « bomber le torse », « froncer les sourcils », « sourire en coin », « donner du coude », « se tenir les côtes », « (ne pas) lever le petit doigt », « (se faire) taper sur les doigts », « faire qqch. les doigts dans le nez », « se mordre la langue », « faire la petite bouche », etc. peuvent indiquer, de manière conjointe ou autonome, une posture concrète et un état psychologique. En effet, dès lors que le fonctionnement métaphorique a été mis en place verbalement, peu importe le signe (gestuel ou verbal) qui l'actualise dans ses occurrences successives : la possibilité d'une interprétation concrète ou métaphorique est toujours disponible.

Au niveau de l'emploi en discours de ces expressions, les possibilités sont nombreuses. Nous en mentionnerons cinq :

1) emploi référentiel ordinaire : l'expression indique une attitude physique et psychologique (le geste est concrètement réalisé par l'actant à qui il est attribué)

(6) Perplexe, Marie fronça les sourcils

(7) Tu n'as rien à te reprocher et tu dois le montrer. Avance la tête haute, devant le juge

2) catégorisation métaphorique d'une attitude sans corrélat physique (emploi en tant que locution : l'actant ne le réalise pas, tandis que le locuteur peut mimer le geste évoqué par la locution, en régime de « métaphore multimodale »⁴).

(8) Avec sa réponse, il s'est fourré le doigt dans l'œil jusqu'au coude (amplification hyperbolique⁵)

(9) Le *Canard enchaîné* a fait un pied de nez au Président de la République

(10) A cette nouvelle, il a fait une tête de six pieds de long

3) modalisation d'un énoncé. Parfois, une expression verbale de ce type peut remplacer un introducteur de discours rapporté (Nita, 2010), ou bien être utilisé en fonction adverbiale, pour modaliser les propos cités.

(11) sûr de lui, il se mit à bomber le torse : « on mettra le feu à la baraque »

(12) après une hésitation, il mit finalement la main à la poche : « j'espère que je n'aurai pas à le regretter »

4) geste coverbal sans verbalisation. Dans la dichotomie ducrotienne *dire-dit*, le geste se situe dans ce cas du côté du *dire* et a la fonction de connoter le *dit*. Cela peut être co-orienté ou contrasté par rapport au *dit* et aboutit alors à un effet d'ironie.

(13) Marcel, lui ne recule jamais [geste : « mon œil »]

(14) Après ce score, il n'était pas peu fier [geste de bomber le torse]

⁴ Forceville, Urios-Aparisi, 2009. Cf. également Cienki, Müller, 2008.

⁵ On remarquera que seul le recours à l'expression verbale permet ces amplifications hyperboliques, qui n'ont pas, et ne pourraient pas, avoir de corrélat gestuel.

(15) Tu sais, c'est lui qui achètera la villa du Lavandin [poignet fermé avec rotation sur le nez : « il est complètement ivre »]

(16) Il n'arrêtait pas de parler [dos de la main caressant la joue : « la barbe ! »]

5) Geste remplaçant l'expression verbale équivalente (*cf.*, *supra*, nos ex. 1 à 3). Dans cet emploi non coverbal, où la parole et le geste sont appariés en quelque sorte de façon paratactique, le mécanisme sémiotique se base sur la mise en équivalence conventionnelle d'une expression et d'un geste prototypique, de telle sorte que, dans le face à face, le locuteur peut choisir l'un ou l'autre indifféremment, ou les deux à la fois, sans altération communicative. Ces gestes appartiennent au sous-ensemble des emblèmes (Cadet Joseph, Tellier 2013) et font partie de répertoires destinés aux apprenants étrangers (*cf.* Wylie 1977, entre autres).

Après avoir esquissé cette typologie du fonctionnement sémiotique des gestes, de leurs équivalents verbaux et de leurs emplois métaphoriques, nous passons à considérer les variations et les hésitations sémantiques qui peuvent se manifester dans ce domaine, ce qui contribue, entre autres, à enrichir et à renouveler le stock des locutions.

4 – Langage du corps et phraséologie : variabilité discursive et concurrence synonymique

Si l'on passe du plan de la langue à celui du discours, force est de constater que les locutions issues du langage corporel, malgré leur figement, sont affectées d'une forte instabilité, intéressant le plan de l'expression autant que celui du contenu. En effet, ces formes sont sujettes à de multiples fluctuations, touchant leur évolution diachronique et provoquant parfois la formation de doublets qui circulent en régime de concurrence synonymique⁶.

Les variations possibles se situent à plusieurs niveaux :

- au niveau sémantique et rhétorique :

comme nous l'avons vu (type 2 de la catégorisation illustrée ci-dessus), les formes idiomatiques inspirées du corps et de la gestuelle ont généralement une origine métaphorique. Celle-ci peut s'appuyer sur une analogie relevant d'un imaginaire hyperbolique, voire paradoxal : à l'instar de l'exemple 8, nous songeons à des expressions telles que « avaler sa langue », « donner sa langue au chat », « avoir les chevilles qui enflent » etc. La figure peut également s'étayer sur un lien iconique « transparent », quand la locution évoque une posture qu'on pourrait effectivement adopter dans la réalité factuelle (*cf.* les expressions quasi-synonymiques « parler entre ses dents », « marmonner dans sa barbe » ou la tournure « sortir quelque chose de son chapeau », s'inspirant du geste illusoire du magicien). Or, la relation iconique n'est pas, comme on pourrait le supposer, le gage d'une plus grande stabilité morpho-sémantique. Bien au contraire, l'observation de la circulation discursive montre que des collisions sémantiques sont pareillement nombreuses dans ce cas de figure. C'est ce qui se vérifie, par exemple, pour la locution « faire le gros dos », issue d'une métaphore puisée dans le règne animal (l'attitude du chat qui veut se montrer plus imposant pour effrayer un ennemi). Le rapport mimétique motivant la métaphore gestuelle n'empêche ni la concurrence avec l'expression « faire le dos rond » ni le phénomène d'attraction synonymique qui, sur le plan diachronique, a fini par faire converger la signification des deux expressions, tout en renversant leur orientation pragmatique : de l'acception « se donner de l'importance », empruntée au comportement du chat et concurrençant la forme idiomatique « bomber le torse »⁷, on est passé ainsi au sens moderne de « se résigner » qui traduit, à l'opposé, une attitude d'évitement ou de soumission, entrant en compétition avec les formes para-synonymiques « faire le dos rond » ou « arrondir le dos ». L'analogie iconique « transparente » n'agit pas, non plus, comme un facteur

⁶ Les termes de « concurrence » et de « collision » synonymiques sont utilisés ici dans le sens désormais classique de Ullmann, 1959.

⁷ Le *TLFi* enregistre les deux emplois figuratifs *ad vocem* « dos » (<http://www.atilf.fr/tlfi>)

facilitant la circulation interlinguistique et interculturelle⁸. En effet, malgré leur motivation iconique, ces expressions demeurent en général intraduisibles ou font l'objet de contacts interlinguistiques qui, à leur tour, favorisent des phénomènes de collisions synonymiques. Il en est ainsi, par exemple, de l'expression « avaler son chapeau » dont la signification « admettre qu'on s'est trompé » a évolué, sous l'influence de l'expression anglaise « eating your hat », de manière que les deux expressions « avaler son chapeau » ou « manger son chapeau » ont fini par fonctionner comme des locutions pragmatiquement quasi équivalentes, auxquelles on a recours dans les situations où quelque chose d'inattendu se réalise.

- Au niveau syntaxique :

Comme on peut aisément le constater dans les exemples mentionnés jusqu'ici, les tournures métaphoriques issues du langage corporel se composent généralement d'un syntagme verbal suivi d'un syntagme nominal (à un ou à plusieurs éléments) ayant la fonction de complément d'objet direct ou de complément prépositionnel. Le manque fréquent de déterminants précédant les substantifs est un indice du figement : ex : « se battre pied à pied », « avoir pieds et poings liés », etc. Bien que, comme nous l'avons souligné dans la première partie, l'indivisibilité des composants représente un trait constitutif des locutions idiomatiques, la décomposition et la circulation libre de certains segments s'avère possible en discours⁹. Cela se vérifie lorsque le verbe support, caractérisé par un sémantisme faible, demeure implicite, l'expression étant susceptible de fonctionner tant en l'absence qu'en présence du verbe régisseur (cf. par exemple, la séquence « avoir la barbe », dans le sens de « être ennuyé, rasé, voire agacé » facilement remplaçable par les exclamations simples : « La barbe ! », « Quelle barbe ! », « C'est la barbe et les cheveux ! », « La barbe m'en fume ! »). En outre, cela se produit lorsque la métaphore corporelle est introduite par des verbes support divers, donnant lieu à des tournures para-synonymiques (telles que, par exemple, « prendre une/la/sa barbe », « avoir une/la/sa barbe » dans le sens de « prendre/avoir une cuite »¹⁰) ou à des expressions polysémiques, comme : « avoir la barbe » ou « faire la barbe à quelqu'un » pouvant signifier à la fois « être ennuyé », « barber/ennuyer quelqu'un » ou « narguer quelqu'un »¹¹. La circulation de formes nominales autonomes est, en revanche, relativement rare. Cependant, elle peut être attestée en présence de gestes fortement conventionnalisés, comme le sont, par exemple, les « poignées de main » ou le « coup de menton », syntagmes nominaux qui peuvent assumer plusieurs rôles syntaxiques, sans afficher une dépendance stricte d'un verbe support spécifique ou parfois s'en passant carrément (ex. 18 et 19).

(17) En quelques heures, on l'a aperçu (Gérard Collomb) distribuer des poignées de main dans pas moins de trois arrondissements différents (*Libération*, 18/9/2018).

(18) Accolades et tapes sur l'épaule, loin des poignées de main défiantes (« Trump : l'air de Paris lui réussit... », *Le Parisien*, 14/7/2017).

(19) Certains disent que c'est la politique du coup de menton. » (...) « comment on fait ? Comment on fait pour interdire le salafisme, comment est-ce qu'on procède ? » « Je ne suis pas dans le coup de menton. (...) Plutôt dans la modestie et l'humilité ». (*Télérama*, interview de Caroline Roux à Manuel Valls, 26/3/2018)

- Au niveau pragmatique :

L'observation du fonctionnement discursif de ce type de locutions permet de déceler des variations selon les domaines d'usage et de mettre au jour des paramètres situationnels. Il s'agit notamment de variations des registres ou des aires d'emploi, relevant de la langue générale ou spécialisée.

⁸ Les études contrastives dans le domaine des locutions idiomatiques sont nombreuses. Pour ce qui est des expressions anatomiques, nous nous bornons à citer ici Giaufret Colombani 1994 pour le français et l'italien ; Van Hoof 2000 pour le français et l'anglais.

⁹ Le degré maximal du phénomène étant représenté par le défigement, qui peut intéresser aussi des séquences fort liées, comme les proverbes (cf. Pipari, 2008).

¹⁰ Locution attestée dans le *Dictionnaire du bas-langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple* de Charles-Louis D'Hautel, Paris, d'Hautel, 1808.

¹¹ Sur la polysémie des locutions figées, cf. Le Pesant, 2004.

Effectivement, certaines expressions ne sont repérables que dans un registre familier, parfois même vulgaire : elles font donc généralement l'objet d'une reformulation quand on passe à un récit ou au discours rapporté (ex. « faire une tête longue comme un bras » / « bouder » ; « avoir la queue entre les jambes » / « être honteux, confus »). D'autres locutions, par contre, se présentent de manière privilégiée dans des domaines de spécialisation (ex. l'expression « avoir la main verte » appartient, de préférence, au lexique du jardinage ; « avoir de la cuisse » relève de l'œnologie ; « avoir la main légère / avoir la dent dure / avoir une main de fer dans un gant de velours », sont susceptibles d'indiquer, dans la communication d'entreprise, des styles différents de management). Toutefois, ces prédilections d'ordre pragmatique n'empêchent pas, dans le discours, un brouillage des pistes sémantico-pragmatiques qui exploite l'effet du « dépaysement » lexical et du double jeu figural. C'est ce que fait notamment Xavier Fournier, coordinateur du Comité de pilotage « Agir pour l'Europe », quand il effectue une sorte de télescopage de la métaphore de la « main verte », issue du jardinage, avec la couleur verte des écolos :

(20) Rare organisation non étatique à être membre de la COP, l'Union européenne est notre main verte ! (L'Opinion, 7/9/2018)

Enfin, au niveau pragmatique, l'analyse discursive fait émerger des variations et des spécificités ayant trait au locuteur en tant qu'« être du monde » (Ducrot, 1984). Il s'avère ainsi que certaines locutions relèvent préférentiellement d'un locuteur-homme et d'autres d'un locuteur-femme, confirmant que la langue est bien « sexuée » ou, du moins, qu'elle est encore attachée à une tradition linguistico-culturelle plutôt sexiste (« faire le joli cœur », par exemple, s'utilise généralement pour les hommes ; « avoir des doigts de fée » se dit plus facilement pour les femmes). En outre, un des effets pragmatiques de ces expressions, variable suivant les situations discursives, outre la modalisation (§ 3, type 3), est le marquage explicite de l'ethos du locuteur : des locutions telles que « parler à cœur ouvert », « serrer les côtes à quelqu'un », « travailler quelqu'un au corps », « mentir par la gueule et par les dents » traduisent, dans une situation de discours rapporté, l'effort de représenter l'ethos (à la fois prédiscursif et discursif : Amossy, 2010) de la personne qui parle.

C'est par rapport aux considérations développées dans la première partie et aux critères décrits ci-dessus que nous allons nous pencher maintenant sur le cas de quelques expressions contenant le mot « bouche ». Nous essaierons d'illustrer le régime de parasynonymie dans lequel ces expressions circulent et d'illustrer les spécificités d'emploi qui sont tout de même décelables, si l'on prend en compte l'action conjointe de plusieurs paramètres.

5 – Dire plus ou moins la même chose : autour de la bouche

Dans le stock très vaste des locutions issues du corps et de sa gestualité, une place importante est occupée par les tournures se référant à la « bouche ». En effet, le potentiel figural de cette partie du corps est fort étendu, puisque différents sèmes peuvent être mobilisés en tant que « foyers » ou « sujets subsidiaires » d'une métaphore en passe de se figer en catachrèse (Prandi, 2002 ; 2017) : le sème « ouverture » justifie des métaphores comme « bouche de métro » ou « bouche d'égout¹² », le sème « source de la parole » motive des locutions figurales liées à l'idée de l'autorité et de la vérité (cf. la célèbre image de Montesquieu : « le juge, bouche de la loi ») ; le sème « organe primaire de l'alimentation » donne lieu à des expressions liées à l'abondance ou à l'avidité (« ne faire qu'une bouchée de quelqu'un ou de quelque chose »). Enfin, ce sont la forme et la couleur de la bouche qui engendrent de nombreuses locutions, sur

¹² Il s'agit d'une unité polylexicale du type *N1 de N2* qui possède plusieurs possibilités figurales : soit la métaphore porte sur *N1* (*bouche*) indiquant l'ouverture pour l'écoulement des eaux de pluie; soit la métaphore porte sur *N2* (*égouts*), renvoyant alors à une personne qui profère des jurons ou des insultes. Dans ce dernier cas, *N1* (*bouche*) est une synecdoque du locuteur.

lesquelles nous souhaitons nous arrêter un peu plus longuement, afin d'observer les phénomènes de collisions para-synonymiques se vérifiant dans leur usage.

5.1 – « Faire la petite bouche » et « faire la fine bouche »

Alors que « faire la petite bouche » est déjà enregistré dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie Française (1694)¹³, « faire la fine bouche » n'est attesté que dans les dictionnaires du français contemporain. Suivant le *TLFi*, qui s'appuie sur l'autorité d'un certain nombre de dictionnaires modernes, les deux expressions sont équivalentes :

Faire la petite bouche. Faire le difficile face aux plaisirs de la table et, *p. ext.*, face à quelque chose qui est apprécié ordinairement : « Dans un dîner d'hommes de lettres, quelqu'un a prononcé le nom de Valéry et à ma très grande surprise j'ai vu un écrivain *faire la petite bouche* et il a dit que les textes de ce poète ne signifiaient pas grand-chose et qu'au fond il ne savait presque rien ». GREEN, *Journal*, 1949, p. 264.

Rem. Selon ROB., *Lar. encyclop.* et *Lar. Lang. fr.*, on dit également dans ce sens *faire la fine bouche*¹⁴.

Plus moderne, l'expression « faire la fine bouche » correspond, dans son emploi figural, à « faire le difficile, le dédaigneux »¹⁵, fonctionnant ainsi en concurrence synonymique avec la locution « faire la petite bouche », dont l'usage métaphorique est attesté dans les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie Française, ainsi que dans le *Dictionnaire critique* de Féraud (1787-1788). Cependant, quelques spécificités semblent caractériser l'étendue d'emploi des deux locutions : à côté de l'acception figurale enregistrée dès 1694 (« faire semblant de n'en vouloir pas, encore qu'en effet on en veuille ») l'expression « faire la petite bouche » possède une signification métaphorique liée au domaine de la parole (« ne s'expliquer qu'à demy sur une affaire » ; « ne vouloir pas s'expliquer tout à fait sur quelque chose¹⁶ ») que la locution parasynonymique « faire la fine bouche » n'a pas acquise. En outre, si on compare les occurrences des deux locutions dans une base de données comme Europresse, des tendances préférentielles d'emploi se dessinent¹⁷. Avant tout, la locution « faire la petite bouche », bien qu'elle soit encore attestée dans la signification de « faire le difficile », montre actuellement un emploi plus fréquent dans le sens de « faire le délicat à table », car elle se présente, de préférence, dans les articles concernant la gastronomie :

(21) On nous présente un exqueixada de morue (...), un poulet à la catalane et, surtout, une langouste à l'ampourdanaise au chocolat. Bien évidemment, les convives commencèrent par faire la petite bouche (Le Monde, « Rencontres gourmandes », 10 décembre 1973)

En outre, cette expression peut parfois se passer de la présence du verbe support, ce qui se vérifie dans des contextes descriptifs et énumératifs ou lorsqu'elle se prête à des jeux sur l'antithèse petit/grand :

(22) À 49 ans, Martine (Réveillon- Vanstaebel, commerçante) n'a pas sa langue dans sa poche. Dynamique, fonceuse, elle n'aime pas les non-dits. Elle préfère la franchise. « Petite bouche mais grande gueule », plaisante-t-elle (Le Journal du Centre, 28 juin 2012).

A l'inverse, la locution « faire la fine bouche » affiche systématiquement le verbe introducteur « faire ». De plus, cette expression semble davantage spécialisée dans l'emploi métaphorique se référant à une situation

¹³ Sauf indication contraire (cf. note 10), les dictionnaires anciens ont été consulté au site de l'ATILF « Dictionnaires d'autrefois » : <http://dictionnaires.atilf.fr>

¹⁴ TLFi, *ad vocem* "bouche".

¹⁵ La première attestation lexicographique de cette expression en emploi figural remonte au Littré, 1873.

¹⁶ Les deux définitions remontent, respectivement, à la première et à la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie Française.

¹⁷ A partir d'ici les exemples sont tirées des archives de la base de données Europresse, (<https://nouveau.europresse.com>), qui permet des interrogations lexicales ou phraséologiques dans la presse écrite ainsi que dans des médias de différent type. Pour notre analyse, nous avons sélectionné dans la base l'option « Toutes les archives » / « France ». Au point de vue quantitatif, les résultats des différentes expressions sont fort différents, mais ils sont également peu significatifs, les locutions « petite bouche » et « bouche en cœur » pouvant apparaître aussi dans des usages non locutionnels, notamment dans certains portraits de personnes ou descriptions d'animaux.

psychologique. Dans ce cas de figure, la tournure constitue un moyen pour représenter un ethos de retenue ou de prudence, comme on peut le constater dans l'exemple suivant, où il est question de l'ethos collectif de la communauté châlonnaise :

(23) À Châlons, on ne peut pas vraiment se permettre de faire la fine bouche quand une enseigne nationale est intéressée pour s'implanter ici (*L'Union*, 18 février 2017)

5.2. De la bouche en cœur à la bouche en fleur

Une concurrence synonymique similaire concerne les expressions « bouche en cœur » et « bouche en fleur ». Issue d'un lien mimétique avec la forme qu'on peut faire assumer aux lèvres dans une posture de séduction, la locution « la bouche en cœur » est la plus ancienne, puisqu'elle est enregistrée comme une tournure appartenant au registre familier dès la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie Française (1832)¹⁸. Dans son emploi référentiel et iconique, l'expression revient fréquemment dans le langage médiatique et publicitaire se référant, généralement, aux femmes, les lèvres pulpeuses, arrondies et tamponnées de rouge des stars et des mannequins étant proposées, de manière plus ou moins ironique, comme un modèle féminin à imiter¹⁹.

L'emploi figural de la locution remonte également au français classique et post-classique, puisqu'il est défini dans le Dictionnaire de l'Académie Française de 1832 dans les termes suivants :

« Donner à sa bouche une forme mignarde, affectée. Il signifie figurément : manifester une amabilité extrême et affectée ».

Cette acception figurale est encore actuelle, comme on peut le constater dans l'énoncé suivant :

(24) La bouche en cœur, ce jeune premier est embauché comme assistant personnel d'une retraitée acariâtre qui le sadise, jouée par Christina Pickles (*Libération*, 3 mars 2018)²⁰.

Cependant, la signification métaphorique de l'expression semble avoir légèrement évolué par rapport à son enregistrement lexicographique du XIX^e siècle. Plutôt que la mignardise et l'affectation, la locution indique aujourd'hui la tendance à jouer les faux naïfs, tout en affichant une attitude de surprise et d'innocence volontiers simulées :

(25) (...) il faut un culot d'acier aux ténors de ce parti (l'UMP) pour venir la bouche en cœur administrer des leçons de bonne gestion à la télé (*La Nouvelle République du Centre-Est*, 4 août 2014).

C'est dans cet emploi figural que l'expression est concurrencée, en français contemporain, par la locution métaphorique « la bouche en fleur » qui, à l'opposé de la précédente, n'est enregistrée dans aucun dictionnaire et n'affiche pas une origine iconique certaine. Résultant sans doute d'un télescopage avec la tournure « arriver comme une fleur », qui implique l'idée de l'ingénuité et de l'insouciance, « la bouche en fleur » présente une gamme d'emplois équivalents à la plus ancienne tournure « la bouche en cœur ». Comme celle-ci, elle peut être utilisée sans un verbe support spécifique, en fonction d'apposition nominale, s'intégrant éventuellement à l'énumération d'autres postures physiques et gestuelles reliées par la notion de nonchalance (ex. 26), ou bien elle peut être introduite par des verbes support comme « faire » ou par des verbes de mouvement, se référant alors à une attitude fort abstraite et générale, qui atteint même une dimension collective et politique (ex. 27).

(26) Cheveux poivre et sel, allure pimpante et amincie, Enrico (Macias) ne cache pas sa joie de réapparaître dans un film, la bouche en fleur et le sourire aux lèvres (*Midi Libre*, 14 janvier 2012)

¹⁸ Dans ce registre, l'expression est concurrencée par la forme, davantage vulgaire et péjorative, « bouche en cul de poule ».

¹⁹ Plus récente et systématiquement ironique, l'expression « bouche de canard » (*duckface*) se réfère par contre à la posture buccale que certaines personnes (généralement, des jeunes filles) assument dans les selfies ou dans les profils facebook.

²⁰ Il s'agit d'un commentaire à la websérie *Break a Hip*, diffusée sur Vimeo.

(27) « Quand ils nous voient débarquer la bouche en fleur sur les droits de l'homme, ils (les Chinois) se disent : « On nous a déjà fait le coup avec le christianisme à l'époque missionnaire » (...) Charles Pasqua se fait là l'apôtre des civilisations à respecter dans leur singularité (*Le Monde*, 26 octobre 1999).

Ce dernier exemple prouve que les locutions « bouche en cœur » et « bouche en fleur » sont devenues sémantiquement équivalentes. En effet, à l'instar des expressions considérées au point 5.1, ces locutions partagent la même fonction pragmatique fondamentale car, dans le discours représenté ou narrativisé, elles se chargent du rôle de marqueurs de l'« ethos montré » (Maingueneau, 2002). Cette valeur peut parfois résulter discursivement marquée grâce à l'emploi de guillemets et peut se doubler d'une glose explicative, comme cela se produit avec le commentaire : « d'un naturel désarmant » de l'exemple ci-dessous :

(28) Et à chaque fois que sa langue fourche, elle (Urbaine) reste d'un naturel désarmant, «la bouche en fleur» (*Charente Libre*, le Dictionnaire d'Urbaine, 3 juin 2013).

Toutefois, bien qu'on puisse les considérer comme synonymiques, les deux expressions laissent entrevoir, dans l'ensemble des emplois observés dans la presse, quelques spécificités : ainsi, la locution « la bouche en fleur » revient facilement quand il est question de situations conflictuelles ou de compétitions sportives, pour indiquer l'attitude d'un adversaire dont il faut redouter la candeur trompeuse (ex. 29) ; l'expression « la bouche en cœur », en revanche, est préférée pour dénoter un énonciateur collectif, dont la réponse chorale se manifeste aussi au plan visuel, par l'adoption commune d'une même posture labiale (ex. 30):

(29) Oui mais voilà, au lendemain de la Saint-Valentin, les Havrais ne vont pas les accueillir (les Angevins du SCO) la bouche en fleur (*Ouest-France*, 15 février 2013).

(30) «En 2002 (NDLR: lors de l'adoption de la loi sur l'euthanasie), les parlementaires de l'époque, dont certains ici présents, clamaient tous, la bouche en cœur : jamais d'extension aux mineurs! » a protesté André du Bus, sénateur chrétien-démocrate (« En Belgique, la loi sur l'euthanasie de mineurs mobilise ses opposants », *La Croix*, 12 février 2014)

L'observation de l'emploi en discours de quelques locutions idiomatiques à base corporelle et gestuelle nous a consenti d'observer des phénomènes de concurrence synonymique d'un type particulier. Alors que la *vexata quaestio* de la synonymie-identité de sens (Kleiber, 2009) a été généralement traitée au niveau des unités lexicales, nous croyons que la prise en compte du comportement discursif et pragmatique d'unités phraséologiques polylexicales pourrait apporter une contribution non négligeable au débat sur l'existence « mythique » de la synonymie « parfaite ».

6 – Un dernier morceau pour rester sur la bonne bouche...

Dans l'espace de ce bref article nous n'avons pu donner qu'un coup de sonde au vaste répertoire de la phraséologie issue du corps, nous concentrant sur le sous-ensemble des expressions inspirées des attitudes gestuelles. Bien que rapide, notre réflexion a fait émerger quelques aspects qui présentent un intérêt certain et qui mériteraient un approfondissement ultérieur. Dans la première partie, nous avons pu mettre au jour la dimension figurale de ces tournures et décrire le rapport complexe reliant la langue au geste corporel, en proposant une taxinomie des modalités d'agencement de ces moyens expressifs complémentaires. Dans la deuxième partie, la prise en compte du fonctionnement discursif dans la presse et la constatation de l'existence de collisions synonymiques entre quelques-unes de ces locutions nous ont permis d'illustrer la latitude des variations sémantiques et pragmatiques qu'atteste l'usage, notamment dans quelques expressions ayant trait à la bouche.

Si notre trop courte analyse soulève plus de questionnements qu'elle ne donne de réponses, l'objectif que nous nous étions proposé nous semble de toute manière atteint. En effet, nous souhaitons surtout apporter de l'eau au moulin de la récipiendaire de ce recueil d'études, en montrant la vitalité des recherches sur les locutions figées, dont notre collègue s'est longtemps occupée et au sujet desquelles elle pourrait disserter ... à bouche que veux-tu ! Aussi, espérons-nous avoir frayé un petit chemin dans un champ broussailleux qui, cependant, ne cesse de s'enrichir, laissant entrevoir des pistes, des clairières et des horizons nouveaux.

Bibliographie

- Amossy, Ruth, 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Presses Universitaires de France.
- Ben Meftah, Salah, Eyheramendy, Romain, Hirschfeld, Yves, 2017, *Casse-moi l'os ! Parlez-vous francophone ? Jeu en 180 questions*, Paris, Le livre de poche.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1990, *Le français parlé - études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Bouvet, Danielle, Morel, Mary-Annick, *Le ballet et la musique de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- Cadet Joseph, Lucile, Tellier, Marion, 2013, « Dans la peau d'un natif: État des lieux sur l'enseignement des gestes culturels en classe de FLE. Raisons, comparaisons, éducations », *Revue française d'éducation comparée*, Paris, L'Harmattan, p. 111-140.
- Calbris, Geneviève, 1985, « Geste et parole », *Langue française*, 68, p. 66-84.
- CALBRIS, Geneviève, 2011, *Elements of Meaning in Gesture*, Philadelphia, Benjamins.
- Cienki, Alan and Müller, Cornelia (ed.), 2008, *Metaphor and Gesture*, Amsterdam, Benjamins.
- Cosnier Jacques, Vaysse, Jocelyne, 1997, « Sémiotique des gestes communicatifs », *Nouveaux actes sémiotiques*, 52, p. 7-28.
- Deulofeu, José, 2016, « La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours », *Modèles linguistiques*, 73/2, p. 135-166.
- Di Pastena, Angela, Schiaratura, Loris Tamara, Askevis-Leherpeux, Françoise, 2015, « Joindre le geste à la parole : les liens entre la parole et les gestes co-verbaux », *L'Année psychologique*, 115, p. 463-493.
- Ducrot, Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Editions de Minuit.
- Forceville, Charles J., Urios-Aparisi, Eduardo (eds.), 2009, *Multimodal Metaphor*, Berlin-Boston, Mouton, De Gruyter.
- Giaufret Colombani, Hélène, 1994, « Le corps d' Osiris: pour un imaginaire du corps dans les locutions comprenant bras et jambes en français et en italien », in: Arcaini, Enrico, Fourment Berni Canani, Michèle, Levy Mongelli, Danielle (éds), *Lingue e culture a confronto. Ricerca linguistica - Insegnamento delle lingue*, Atti del 2° Convegno Internazionale di analisi comparativa Francese-Italiano, Do.Ri.F. Università, vol. II, Roma, Do.Ri.F., p. 248-259.
- Greimas, Algirdas. J. (éd.), 1968, *Langages*, n°10 (*Pratiques et langages gestuels*), 1968.
- Gross, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris-Gap, Ophrys
- Kleiber, Georges, 2009, « La synonymie –« identité de sens » n'est pas un mythe », *Pratiques*, 141-142, p.9-25.
- Kristeva, Julia, 1968, « Le geste, pratique ou communication? », *Langages* 10, p. 48-64.
- Lakoff, George, Johnson, Mark, 1980, *Metaphors we live by*, University of Chicago Press.
- Le Pesant, Denis, 2004, « La polysémie des phrases figées métaphoriques », *Syntaxe et sémantique*, 2004/1, 5, p.115-130.
- Mangueneau, Dominique, 2002, « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, 113-114, p.55-67.
- Nita, Raluca, 2010, « Verbaliser le geste et représenter la parole : les enjeux du discours direct », paru dans Ci-Dit, Communications du IVE Ci-dit, Verbaliser le geste et représenter la parole : les enjeux du discours direct. URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=564>.

Pipari, Sylvie, 2008, « Le figement est d'argent mais le défigement est d'or : proverbes défigés dans les NUNC français », *Critica del testo*, XI, 1-2, p.151-158.

Prandi, Michele (2002), «La métaphore : définition et typologie », *Langue Française*, 134, p. 6-20.

Prandi, Michele (2017), *Conceptual Conflicts in Metaphors and Figurative Language*, New York and London, Routledge.

Ullmann, Stephen, 1959, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.

Van Hoof, Henri, 2000, «De la tête aux pieds: les images anatomiques du français et de l'anglais », *Meta*, XLV, 2, p. 263-355.

Wylie, Lawrence W., 1977, *Beaux gestes: A guide to French Body Talk*, Cambridge/Mass: The Undergraduate Press.